

# LE LIEN DES SAINT-LAURENT DE FRANCE

N° 18 – Décembre 2004



Visite de la cave des vigneronns de Saint-Laurent-de-Carnols

**Bulletin de liaison de l'Association Nationale des Saint-Laurent de France**

**site internet : [www.saintlaurent.info](http://www.saintlaurent.info)**

**SOMMAIRE :**

**Réunion du Conseil d'Administration des 11 et 12 octobre 2004  
à Saint-Laurent-de-Carnols (30200 – Gard)**

Délégation Générale – 8, rue de l'Eglise – 34725 – Saint-Félix-de-Lodez  
Tél. / Fax. : 04 67 44 03 76 - E-mail : [image.plus@wanadoo.fr](mailto:image.plus@wanadoo.fr)

## Saint-Laurent-de-Carnols :

C'est un charmant petit village de 412 habitants du Sud de la France situé dans le Gard, blotti dans la vallée de la Cèze à quelques kilomètres de Bagnols-sur-Cèze. Les grandes villes les plus proches sont Avignon et Nîmes, sans oublier la proximité du Pont du Gard, vestige Romain très réputé.

Le village laisse transparaître un mélange harmonieux de Provence par sa langue, de Cévennes par le climat et relief, de Languedoc par la culture dominante la vigne.

Son vignoble en terrasse exposé plein Sud sur des sols légers et sableux profite d'un bel ensoleillement. Conjugué à la fraîcheur de la vallée, il produit des vins souples et fruités, enveloppés d'une belle robe.

La cave des vignerons de Saint-Laurent-de-Carnols, par une vinification de qualité, associe ce compromis de couleur et de fruit en élaborant un produit qui est très agréable de déguster.

Les palais des visiteurs sauront apprécier les vins qui leur seront présentés lors de leur passage dans ce caveau.

Nous adressons tous nos remerciements à Monsieur Guy AUBANEL, Maire de Saint-Laurent-de-Carnols et à son équipe pour leur inoubliable accueil et l'organisation de ces deux journées de travail.

Notre label « Accueil privilège des Saint-Laurent de France » a trouvé ici toute sa grandeur :

**Vivre pleinement, retrouver le sens de la vie, retrouver la vie des sens.**



### Participants :

REYNAUD Pierre	66260 – Saint-Laurent-de-Cerdans
LAPEYRE Jean-Pierre	41220 – Saint-Laurent-Nouan
RUBIN Chantal	74800 – Saint-Laurent
CORVEST Marie-France	06700 – Saint-Laurent-du-Var
CHAVAND Jean-Claude	69620 – Saint-Laurent-d'Oingt
DERSIGNY Jocelyne	62223 – Saint-Laurent-Blangy
LANCIAL Jean	62223 – Saint-Laurent-Blangy
VARLIETTE Pierre	69930 – Saint-Laurent-de-Chamousset
DECULTIEUX Ginette	69930 – Saint-Laurent-de-Chamousset
ROLLAND Yves	66260 – Saint-Laurent-de-Cerdans
BRICCHI Géraldine	06700 – Saint-Laurent-du-Var
MARCOU Yvan	Délégation Générale
COLOMB Pierre	Maire Adjoint de Saint-Laurent-la-Vernède - 30330 ( invité)

### Absents excusés :

CHARLES Sophie	97320 – Saint-Laurent-du-Maroni
DURAN Louis	66260 – Saint-Laurent-de-Cerdans



Le Conseil d'Administration en réunion.

## **ORDRE DU JOUR :**

### **1 – Présentation du nouveau site Internet :**

Le nouveau site Internet [www.saintlaurent.info](http://www.saintlaurent.info) est opérationnel depuis un mois et il est conforme au cahier des charges. Il est convivial et surtout il est interactif, car il permet à chaque membre du réseau de produire les articles qu'il souhaite publier dans un délai inférieur à 12h.00

Il reflète l'activité du réseau et permet aussi de mettre ligne tous les documents diffusés par l'association, comme le lien des Saint-Laurent de France et la brochure concernant le 8<sup>ème</sup> Rassemblement de Saint-Laurent-du-Var des 3 – 4 et 5 juin 2005.

Il permet de se connecter directement au site de Via MICHELIN pour situer géographiquement un Saint-Laurent de France et de joindre les sites Internet des villes du réseau qui en sont dotées.

Pour les villes et villages qui ne le seraient pas, il peut remplir avantageusement cette mission. Ainsi, pour ces derniers, il est recommandé de s'abonner à notre site Internet au moyen du document joint en annexe.

### **2 – Point de situation avec As de Trèfle :**

Les derniers échanges de correspondances n'ont pas permis de trouver la solution souhaitée. Ainsi un courrier sera dressé à cette société pour suspendre toutes relations avec notre Association.

### **3 – Point de situation concernant le Chargé de Mission :**

La situation a bien évolué, la subvention prévue doit être versée, ce qui permet à notre Association d'assurer la charge d'une Délégation Générale, dans le cadre d'une convention de partenariat sous la forme de prestations de services avec une agence privée.

### **4 – Modification des statuts :**

Compte tenu de la création d'un poste de Président d'honneur, et de l'ouverture de notre Association aux Saint-Laurent du Monde, nos statuts doivent être modifiés.

### **5 – Déplacement du siège social :**

Faisant suite à l'élection du nouveau Président, le siège social de l'Association sera transféré à Saint-Laurent-Nouan.

### **6 – Campagne « Bienvenue en France » et participation au concours national « Les Etoiles de l'Accueil 2004 » sur le thème « Accueil privilège des Saint-Laurent de France » :**

Le dossier de participation à la campagne « Bienvenue en France » et au concours national « Les Etoiles de l'Accueil 2004 » a été transmis à Maison de la France. Toutes les Communes membres du réseau ont été destinataires de ces dossiers.

L'intérêt de participer à ces opérations permet de situer et de promouvoir notre Association au même niveau que d'autres réseaux touristiques prestigieux et de grande renommée nationale. Cela nous permet aussi dans le cadre de la recherche de partenariat, d'asseoir notre notoriété et de mieux communiquer avec notre label « Accueil privilège des Saint-Laurent de France ».

Souhaitons que la décision du jury nous soit favorable et que ce prix puisse nous être décerné le 16 décembre prochain à Paris.

### **7 – Résultat du vote pour le choix d'un Logo pour l'Association.**

Le concours organisé pour la sélection d'un logo pour l'Association Nationale des Saint-Laurent de France a permis de recueillir 25 bulletins de votes qui ont désigné le logo N° 10 vainqueur (voir dossier d'organisation du concours sur le site Internet). Ce dernier est l'œuvre d'un artiste de Saint-Laurent-de-Gosse . Toutefois, le jury et les remarques formulées par les votants, soulignent que quelques ajustements soient apportés à ce visuel avant de le transmettre à l'INPI, avec le dépôt de la marque Saint-Laurent de France.

Ainsi et afin de récompenser le gagnant, il est demandé, suivant le règlement, que les délégations qui participeront au 8<sup>ème</sup> Rassemblement de Saint-Laurent-du-Var amènent des produits locaux comme gratification.

### **8 – Partenariats divers :**

Des contacts avec nos partenaires potentiels doivent être renouvelés et la recherche de nouveaux doit être engagée.

## **9 – Organisation des travaux des commissions à l’occasion des Assemblées Générales ou des Rassemblements :**

Dans les deux mois qui précéderont les Assemblées Générales ou les Rassemblements, il sera proposé aux membres du réseau quelques dossiers sur lesquels ils pourront commencer à travailler, à apporter des éléments de réponse à partir d’expériences personnelle ou locale qui leur permettra d’intervenir sous la forme d’un témoignage dans les différents ateliers qui pourront être organisés le samedi matin. Ces travaux seront restitués devant l’ensemble des participants le dimanche matin.

En ce qui concerne la réunion du Conseil d’Administration, elle sera organisée le vendredi entre 16h. et 18h. afin de ne pas perturber les travaux de commissions.

## **10 – Point sur le 8<sup>ème</sup> Rassemblement de Saint-Laurent-du-Var des 4 – 5 et 6 juin 2005 :**

Le dossier complémentaire concernant l’organisation du 8<sup>ème</sup> Rassemblement de Saint-Laurent-du-Var est en cours de diffusion, et il est disponible en téléchargement sur le notre site Internet.

## **11 – Point sur les actions spécifiques tournées vers les jeunes à l’occasion de manifestations annuelles :**

Dans le cadre de nos manifestations annuelles (rassemblements et assemblées générales), il faudrait faire porter nos efforts sur un type d’hébergement plus particulièrement destiné aux jeunes, et dont le prix de location serait en rapport avec leur budget. On peut penser à des villages de tentes, auberges de jeunesse ou hébergements collectifs...

Il faudrait que dans chaque commune de notre réseau une action de sensibilisation et de motivation soit menée vers les jeunes pour les inciter à participer à nos manifestations. Différentes pistes pourraient être suivies sous forme de sondages en jouant sur l’inter génération, et l’attractivité (exemples :tarifs spécial jeunes avec en compensation une légère augmentation du tarif adultes – repas et animations plus ciblés jeunes ...)

Le site Internet de l’Association pourrait servir de plate-forme pour lancer un questionnaire « type » permettant de faire remonter les souhaits ou les intentions des jeunes de nos communes. Dans ce contexte, les référents de notre réseau pourraient servir de médiateurs.

## **12 – Appel à projet pour les jeunes :**

Notre site Internet pourrait être utilisé pour servir de lien ou de carrefour d’expression pour recueillir les propositions qui seraient en mesure d’inciter les jeunes à participer à nos manifestations. La « I – génération » qui utilise quotidiennement les réseaux de l’informatique comme moyen d’expression pourrait se retrouver sur l’Internet pour élaborer des projets en commun, avec des échéances précises.

L’architecture de notre site Internet permet ce type de fonctionnement et une rubrique forum « SPECIAL JEUNES » pourrait être créée.

## **13 – Voyage touristique en Guyane :**

Les dates retenues seraient du 4 au 13 février 2005. Elles correspondent à la période du Carnaval de Guyane qui est forte en animation et très haute en couleurs. L’Office de Tourisme de Saint-Laurent-du-Maroni doit nous faire prochainement des propositions de programme et de prix.

## **14 – Voyage au Canada :**

Nous attendons les propositions qui nous seront faites par Yves ROLAND qui doit s’y rendre prochainement.

## **15 – Questions diverses :**

151 – Il est rappelé que les cotisations des membres du réseau doivent être payées en début d’année même pour les Saint-Laurent organisateurs de Rassemblement ou d’Assemblée Générale. La seule exception à cette règle a été accordée à Saint-Laurent-du-Var, compte tenu que cette Commune abandonne à notre Association la somme dévolue à l’organisation du Rassemblement des 3 – 4 et 5 juin 2005.

152 – La Commune de Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse nous fait connaître sa candidature pour organiser un Rassemblement ou une Assemblée Générale.

153 – La prochaine réunion du conseil d’Administration est prévue les 7 et 8 mars 2005 à Saint-Laurent-du-Var.

## **Rappel :**

- N’oubliez pas de vous inscrire pour le 8<sup>ème</sup> Rassemblement des Saint-Laurent-de-France des 3 – 4 et 5 juin 2005 à Saint-Laurent-du-Var. Les documents d’informations et d’inscriptions sont disponibles en téléchargement sur notre site internet : [www.saintlaurent.info](http://www.saintlaurent.info)